

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je, soussigné Jérôme VIAUD président du SCOT OUEST, certifie que l’avis de mise à l’enquête publique du projet arrêté de schéma de cohérence territoriale de l’ouest des Alpes-Maritimes a été affiché sur l’ensemble du territoire couvert par le syndicat, de manière constante et visible, aux emplacements habituels du 24 juin 2020 au 14 aout 2020 inclus, conformément à l’article R 123-11 du code de l’environnement.

Fait à Grasse

Le 07 septembre 2020

Tampon et signature



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "J. Viaud".